

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASA DE ROUILLAS BAS / LE LOT

Le 07 Décembre 2019

PRESENTS : 38 membres

Ordre du jour :

- *Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2018*
- *Rapport d'activité 2018*
- *Rapport financier 2018*
- *Fixation du prix de l'eau pour la facturation 2020*
- *Questions diverses*

A.G. du 07/12/2019 à 10 h 00 : quorum non atteint.

A.G. du 07/12/2019 à 10 h 45 : délibération valable sans condition de quorum (art. 7c des statuts)

- Samuel Gibert donne lecture du **PV de l'Assemblée Générale du 08/12/2018** adopté.
- **RAPPORT D'ACTIVITES 2018 :**
 - Il y a eu plusieurs réparations et recherches de fuites :
 - 31/01/2018, 13/03/2018 : Recherches de fuites à Rouillas
 - 08/03/2018 : Réparation de fuite route de Fohet, plaquage de la conduite Chemin de la Vachère (obturation du branchement Mme Larrivée)
 - 13/03/2018 : recherche de fuite rue de la Grotte
 - 26 au 28/03/2018 : réparation de fuite rue de la Grotte, réparation de conduite rue de la Source, changement de vanne et pose d'un té Route du Puy de Dôme
 - Mai-Juin 2018 : travaux chemin de la Croix du Tout
 - Nettoyage de 22 bouches à clé
 - 16/11/2018 : commande de mise à niveau de bouche à clé, dans le cadre de l'Accord Cadre Robinet (3 changements, 7 mises à niveau sur chemin, 17 mises à niveau sur route)
 - 2 nouveaux compteurs
 - Maintenance du logiciel de comptabilité, assurances, analyses (février/juillet/novembre), frais DGFIP, frais de réception
- **RAPPORT D'ACTIVITE 2019 – EN COURS :**
 - Mise à niveau de bouches à clé
 - Recherche de fuites (septembre 2019)
 - Réparation de fuite, Té et bouche à clé, placage route du Puy de Dôme, y compris réfection de bordures et trottoir
 - Maintenance du logiciel de comptabilité, assurances, analyses (février/juillet/novembre), frais DGFIP, frais de réception

- 2 nouveaux compteurs

- **RAPPORT FINANCIER 2018 :**

- Présentation des comptes de l'année 2018 conformément aux deux tableaux présentés.
- Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

- **ANALYSE D'EAU :** RAS

- **PRESENTATION DE L'EVOLUTION DU PRIX DE L'EAU ET DES CONSOMMATIONS :**

- Sur la période 2002-2017
- Présentation de l'évolution du nombre de compteur, de la consommation globale, de la consommation par compteur, de l'évolution projetée
- En principe : on assiste à une augmentation moyenne du prix de l'eau de 3 à 4 cts tous les 3 ou 4 ans, cette dernière ne permet ainsi qu'un gain d'env.500 € : hypothèse d'une augmentation de 5 compteurs tous les 2 ans, sur une base de consommation moyenne de 87 m3/an (=plafond mini de consommation de 2011)

- **FIXATION DU PRIX DE L'EAU POUR LA FACTURATION 2020 :**

Prestation	Proposition pour 2020
Abonnement	16,80 € / an
Prix de l'eau	0,45 € / m3
Ouverture compteur principal	350,00 € / u
Ouverture compteur de jardin	60 € / u

Proposition de maintien des prix, adoptée à l'unanimité.

- **TRAVAUX PROJETES EN 2020 OU ULTERIEURS :**

- **Extension de réseaux :**

- **Chemin des Cézeaux**

- Demande d'extension pour reprendre le branchement de Roland Fredot et supprimer la servitude existante sur la parcelle de son frère Bruno. Les abords de ce chemin ne sont plus en zone constructible.
- Demande d'intervention d'un juriste pour s'assurer de ne pas avoir de recours et de ne pas créer de précédent.
- Demande à voter en AG extraordinaire, après rapport de juriste : sous 3 mois début 2020.
- Question de savoir s'il existe un PC valide sur l'un des terrains.

- **Ferme du Pin Noir**

- Problème d'alimentation en eau : le forage et la source ne coule que depuis le 24/11/2019.
 - Réunion ASA/SIVOM/Commune prévue le 21/12/2020
 - La ferme est hors périmètre de l'ASA, mais le réseau de l'ASA reste le plus proche.
 - Dans le cadre du soutien d'une activité agricole, et s'agissant d'une question de développement du territoire, l'alimentation en eau de cette ferme est indispensable à sa pérennité.
 - La ferme deviendrait-elle abonnée ASA ou abonnée SIVOM ?
 - La ferme est située à une altitude de 910 m, le château d'eau de l'Arche est 875 m. Il y aurait donc nécessité d'un surpresseur (restent à déterminer sa prise en charge et son entretien)
- **QUESTIONS DIVERSES :**
 - Question posée quant à la température de l'eau constatée à 21.8 °C au cours de l'été 2018 par un consommateur. Question posée à l'AG 2018 sur l'existence d'une température maximale de livraison de l'eau pour en assurer la potabilité et éviter tout risque de développement de bactéries. La limite est à 25°C.
 - Question posée quant à la sectorisation des pannes. Permettant ainsi la projection de travaux à engager à terme. A faire pour l'AG 2020.
 - Rappel sur l'accès à l'analyse de l'eau : en ligne sur le site internet de l'ASA, et affichage sur panneau communal
 - Question du transfert de compétence à la Communauté de Communes : incertain
 - Question pour connaître l'origine du phénomène « eau jaune » le 14/11 : fait suite à 1 intervention de nettoyage du château d'eau de l'Arche, mais l'ASA n'en n'avait pas été informée.

La séance est levée à 12 h 10.